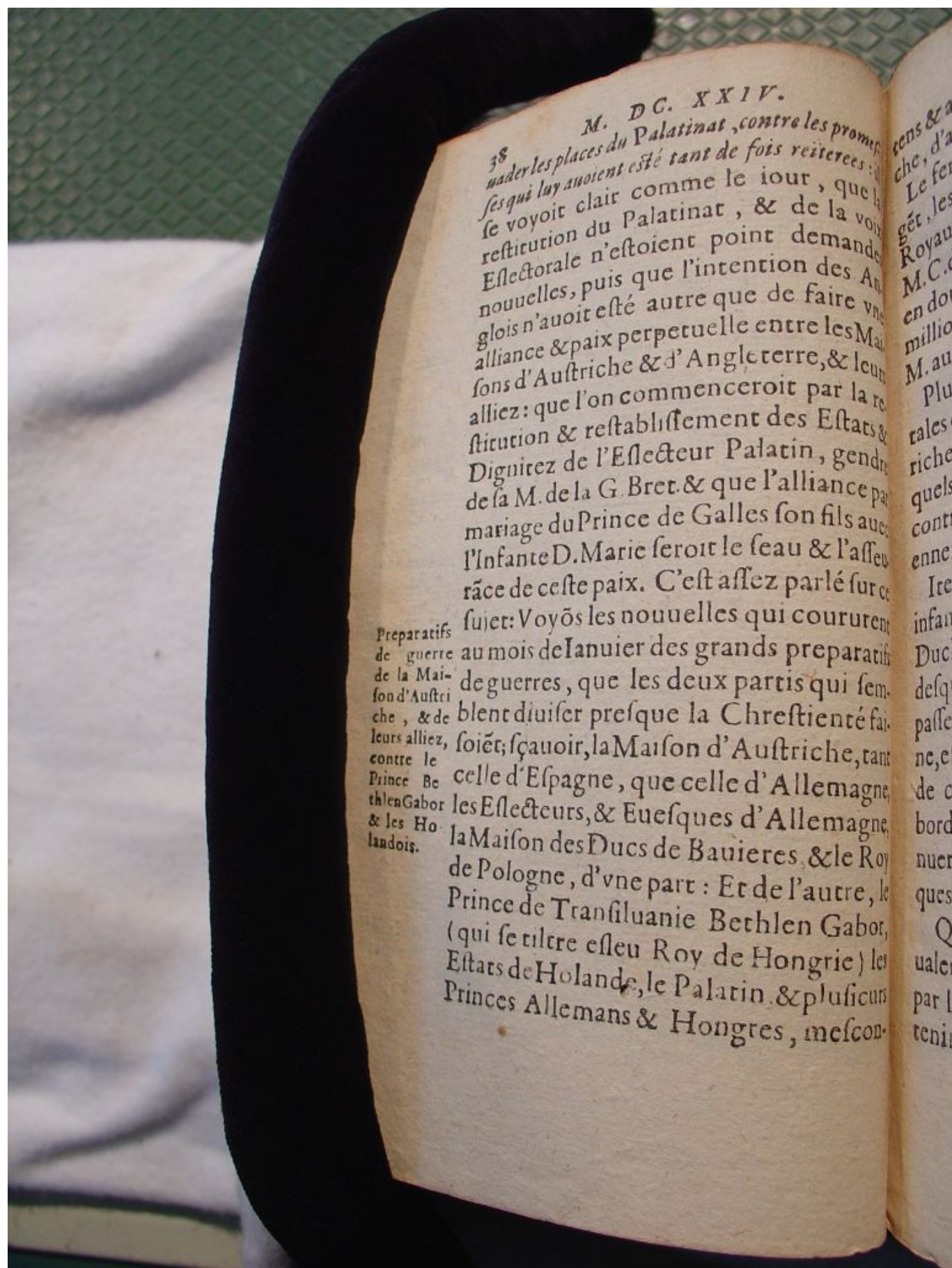
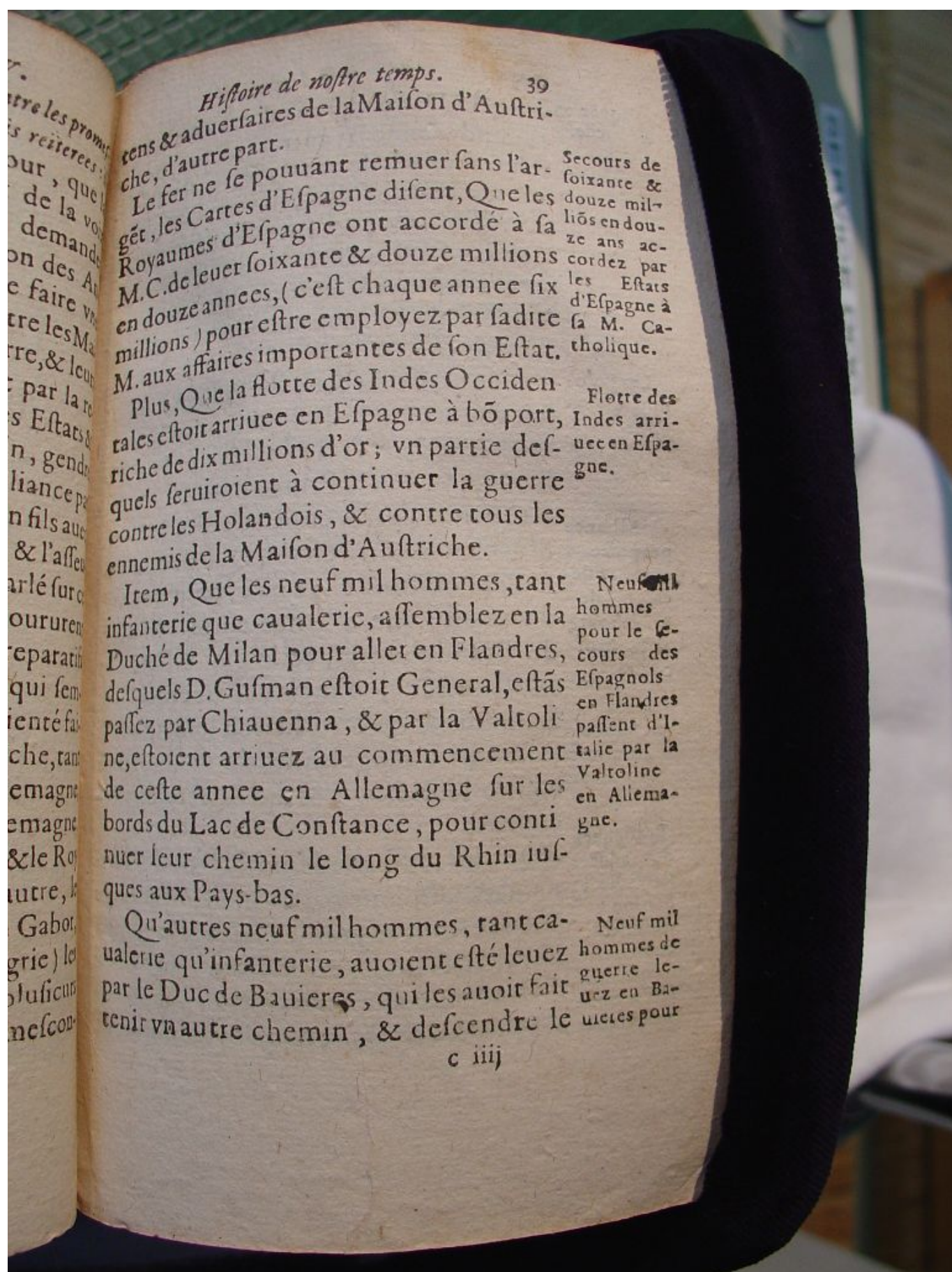


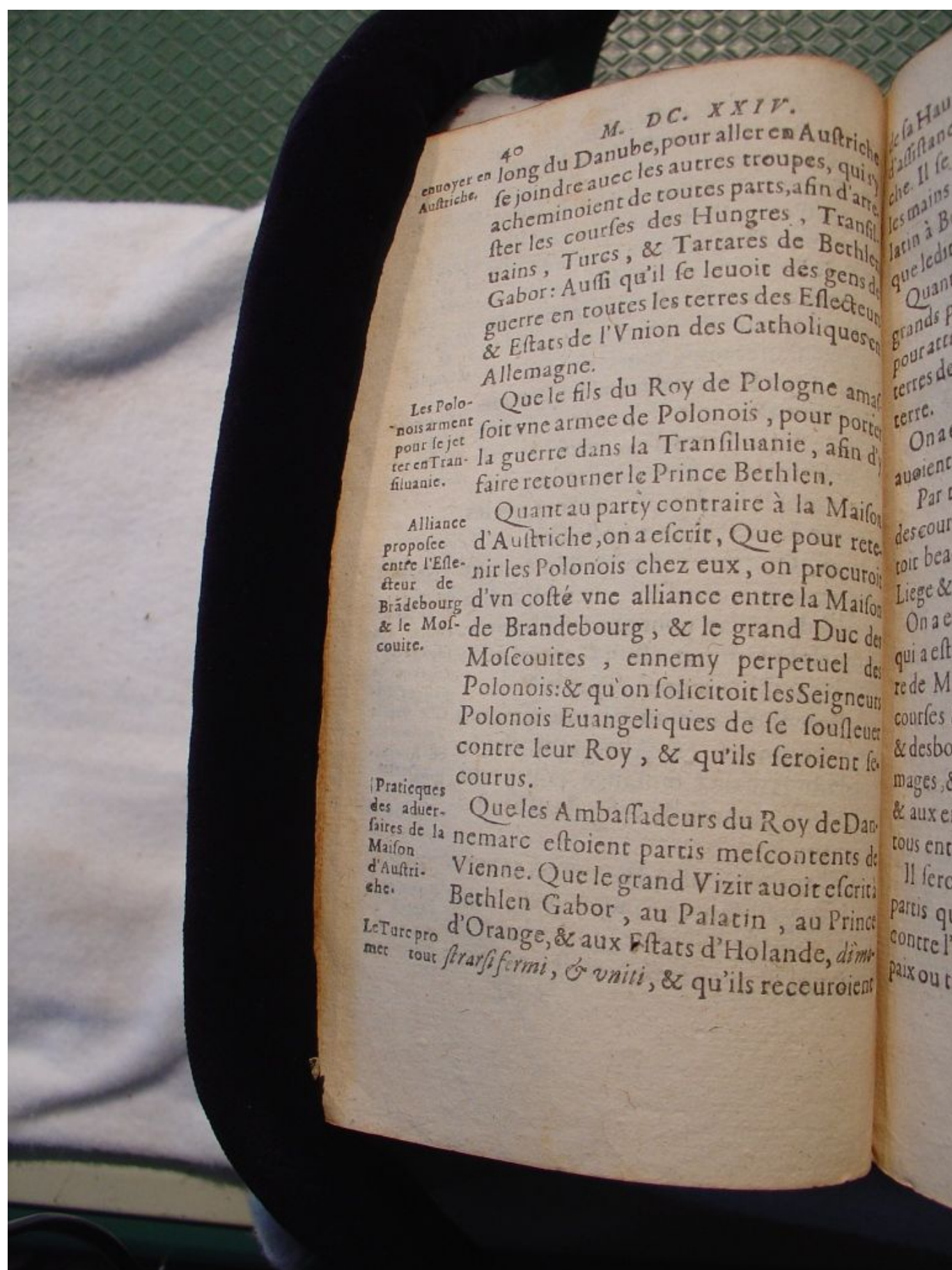
1624\_038.jpg



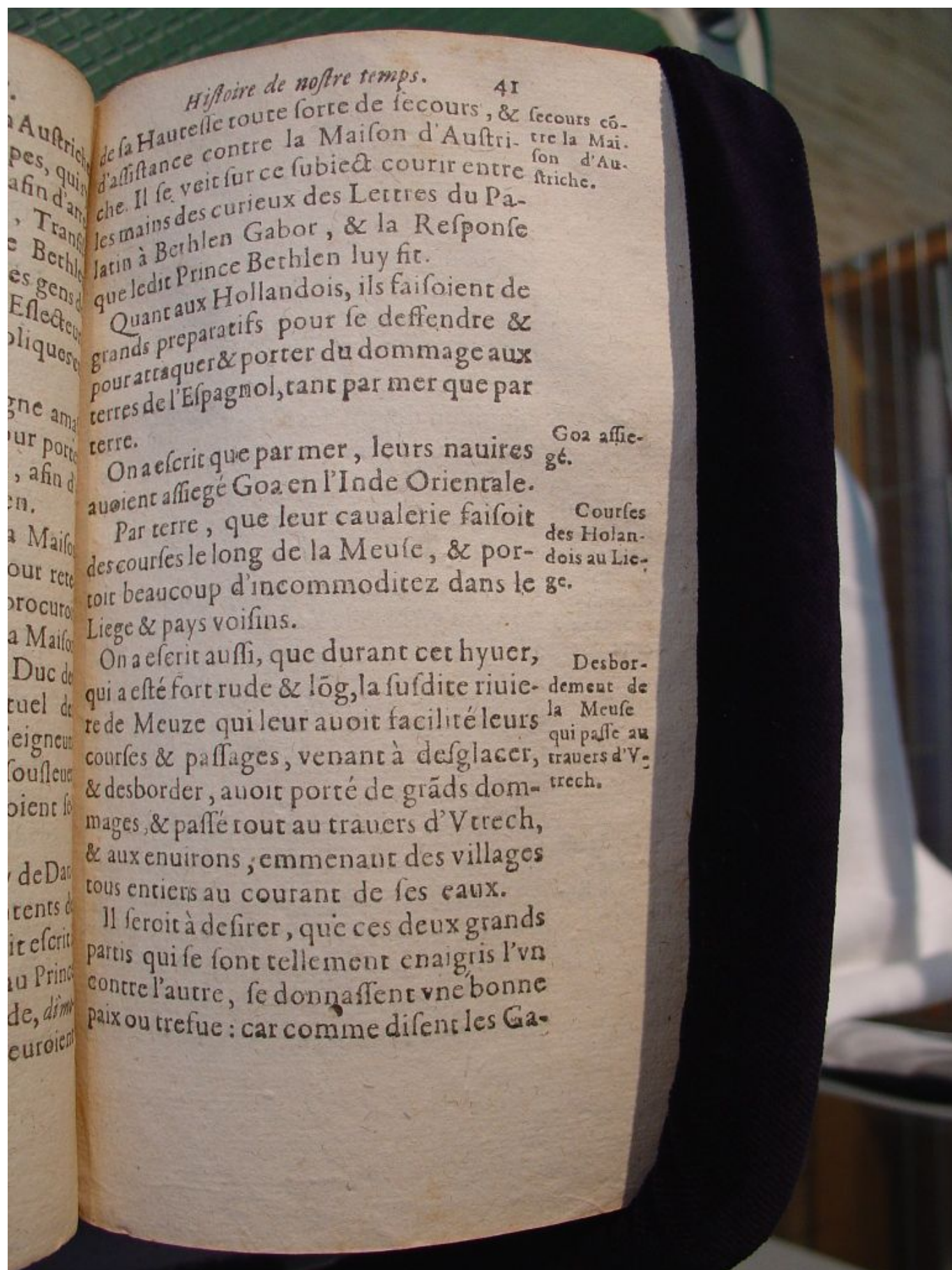
1624\_039.jpg



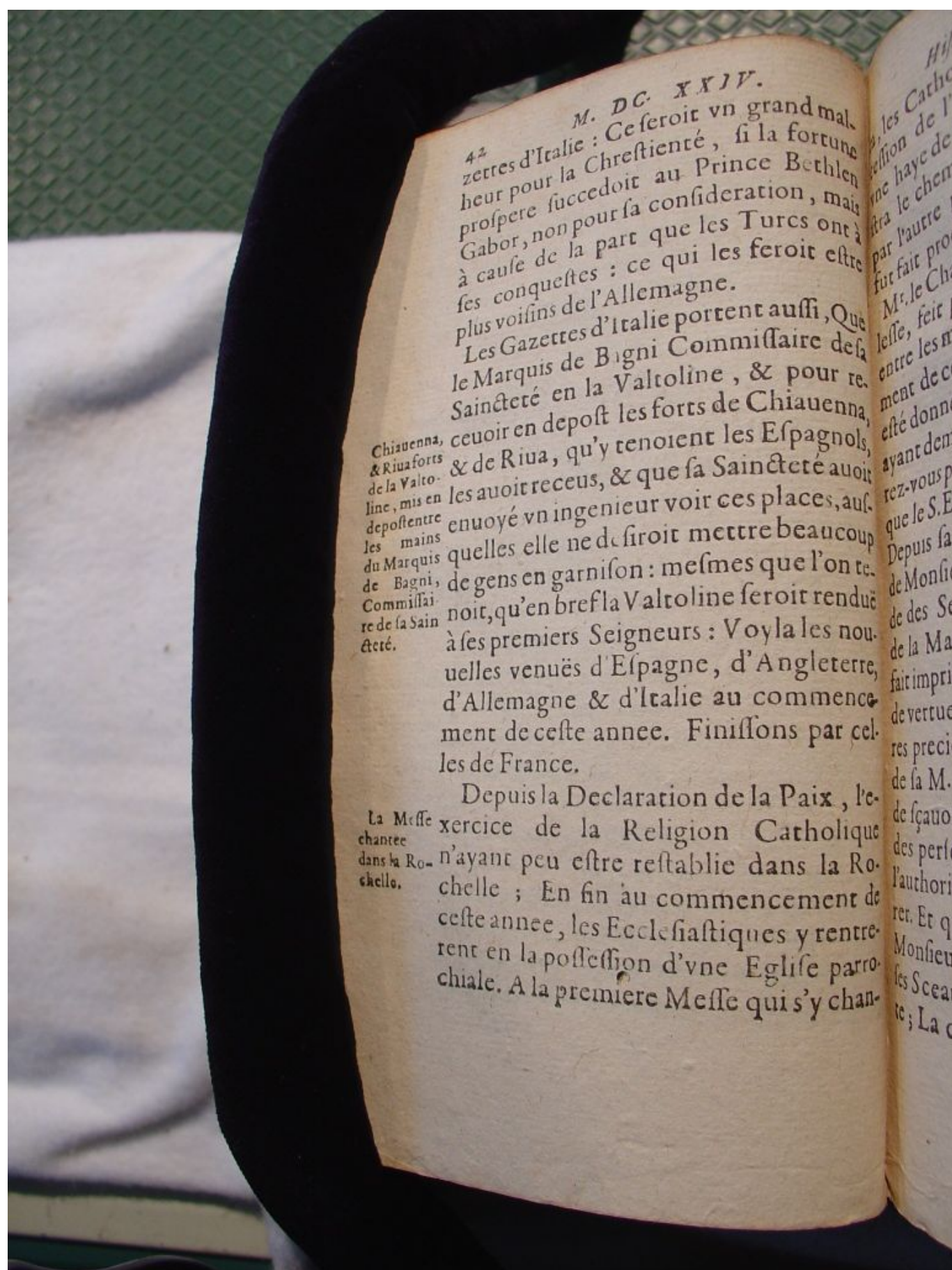
1624\_040.jpg



1624\_041.jpg



1624\_042.jpg



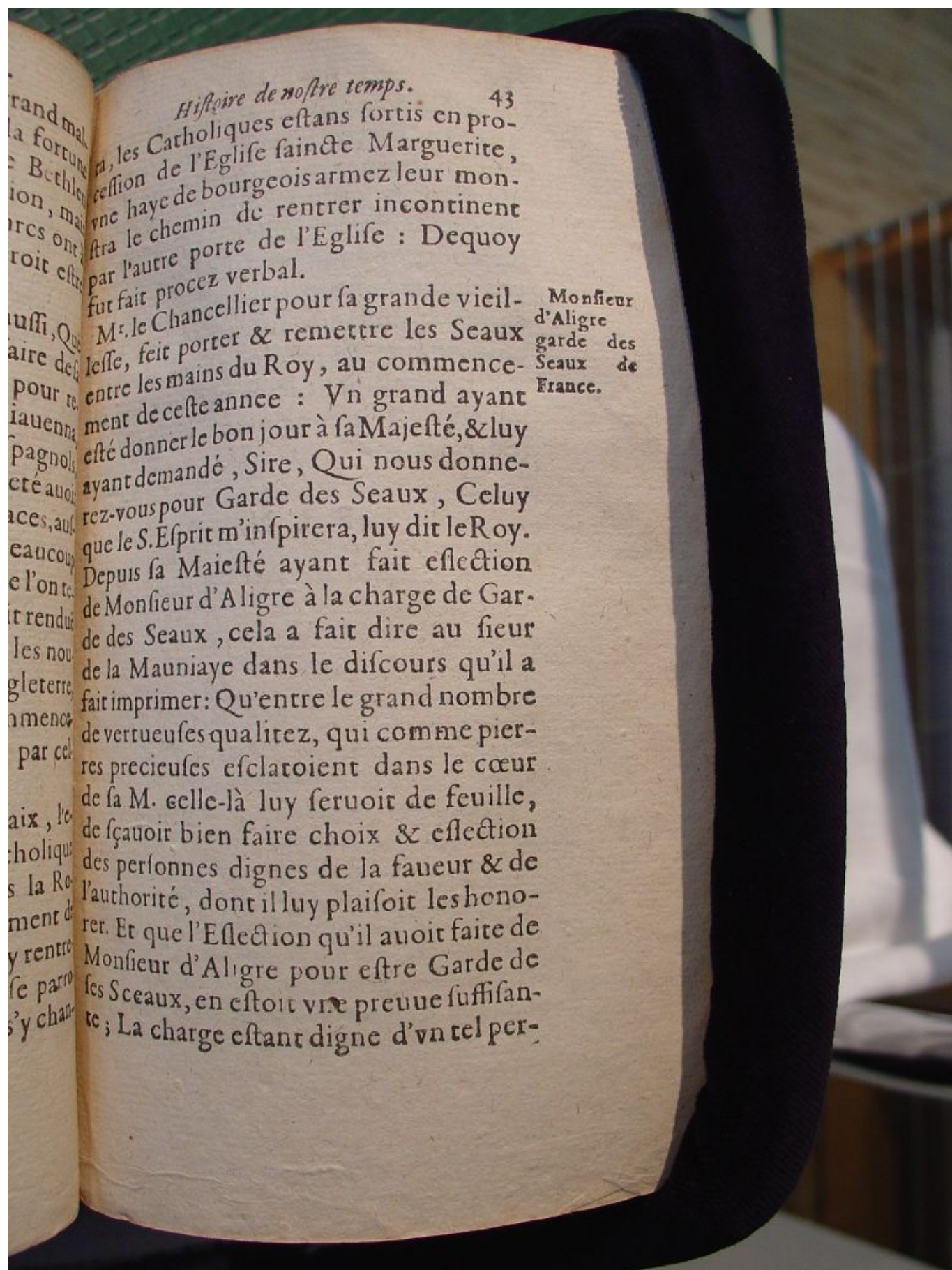
42  
M. DC. XXIV.  
zettes d'Italie : Ce seroit vn grand mal-  
heur pour la Chrestienté, si la fortune  
prosperé succedoit au Prince Bethlen  
Gabor, non pour sa consideration, mais  
à cause de la part que les Turcs ont à  
ses conquestes : ce qui les feroit estre  
plus voisins de l'Allemagne.

Les Gazettes d'Italie portent aussi, Que  
le Marquis de Bagni Commissaire de la  
Sainteté en la Valtoline, & pour re-  
cevoir en depost les forts de Chiauenna,  
& de Riua, qu'y tenoient les Espagnols,  
les auoit receus, & que sa Sainteté auoit  
enuoyé vn ingenieur voir ces places, aus-  
quelles elle ne desiroit mettre beaucoup  
de gens en garnison : mesmes que l'on te-  
noit, qu'en bref la Valtoline seroit renduë  
à ses premiers Seigneurs : Voila les nou-  
uelles venuës d'Espagne, d'Angleterre,  
d'Allemagne & d'Italie au commence-  
ment de ceste annee. Finissons par cel-  
les de France.

La Messe  
chantée  
dans la Ro-  
chelle.

Depuis la Declaration de la Paix, l'ex-  
ercice de la Religion Catholique  
n'ayant peu estre restablie dans la Ro-  
chelle ; En fin au commencement de  
ceste annee, les Ecclesiastiques y rentre-  
rent en la possession d'une Eglise parro-  
chiale. A la premiere Messe qui s'y chan-

1624\_043.jpg



*Histoire de nostre temps.*

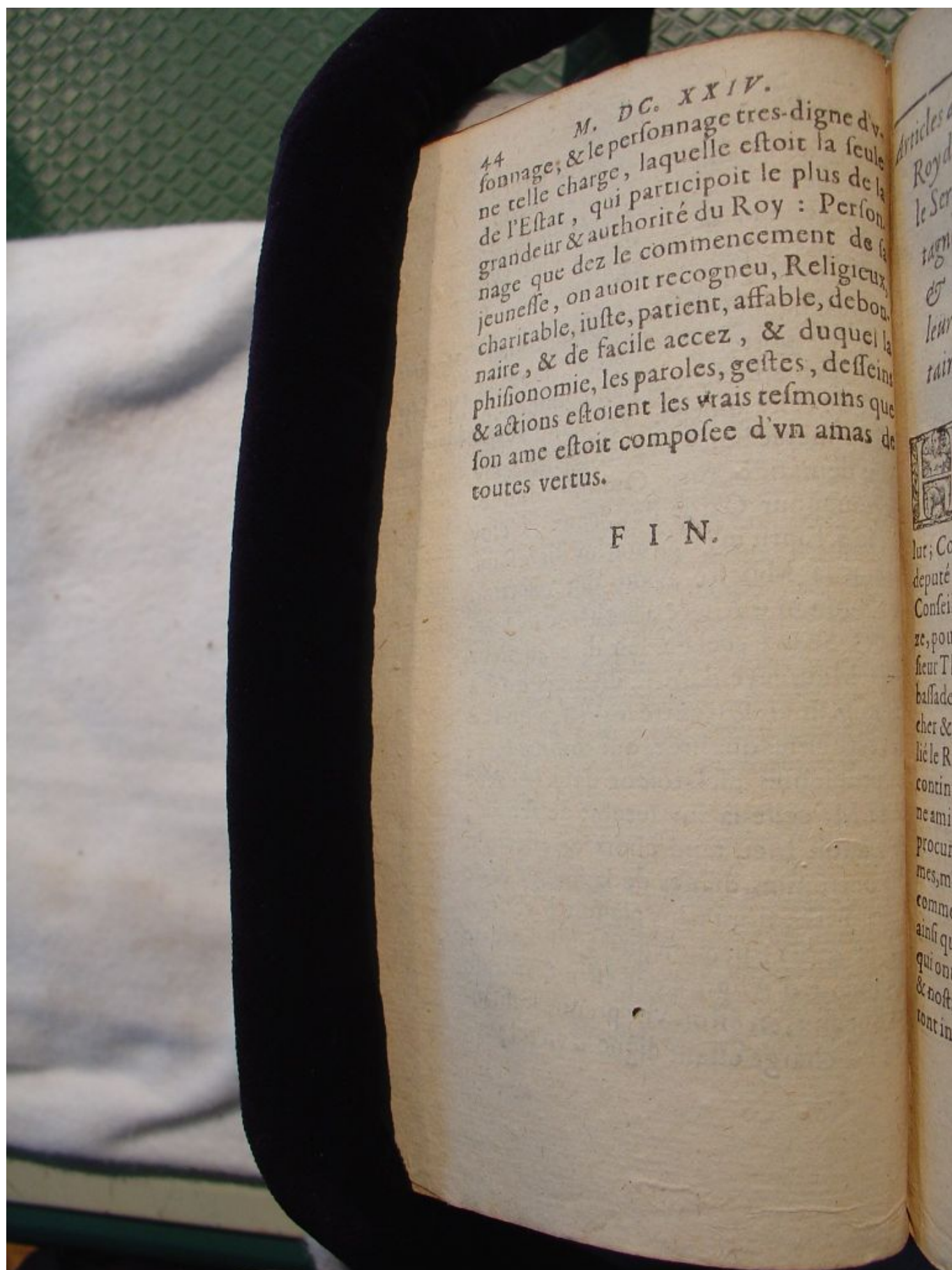
43

rand mal-  
la fortune  
Bethle-  
ion, mai-  
rcs ont  
roit estre  
ra, les Catholiques estans sortis en pro-  
cession de l'Eglise sainte Marguerite,  
vne haye de bourgeois armez leur mon-  
stra le chemin de rentrer incontinent  
par l'autre porte de l'Eglise : Dequoy  
fut fait procez verbal.

ussi, Que  
aire de  
pour re-  
iauenne  
pagnols  
ete auoi-  
aces, au-  
eaucoup  
e l'on re-  
it rendu  
les nou-  
gleterre,  
mence  
par cel-  
aix, l'e-  
tholique  
s la Ro-  
ment de  
y rentre  
se parro-  
s'y chan-  
Mr. le Chancelier pour sa grande vieil-  
lesse, feit porter & remettre les Seaux  
entre les mains du Roy, au commence-  
ment de ceste annee : Vn grand ayant  
este donner le bon jour à sa Majesté, & luy  
ayant demandé, Sire, Qui nous donne-  
rez-vous pour Garde des Seaux, Celuy  
que le S. Esprit m'inspirera, luy dit le Roy.  
Depuis sa Maieité ayant fait eslection  
de Monsieur d'Aligre à la charge de Gar-  
de des Seaux, cela a fait dire au sieur  
de la Mauniaye dans le discours qu'il a  
fait imprimer: Qu'entre le grand nombre  
de vertueuses qualitez, qui comme pier-  
res precieuses esclatoient dans le cœur  
de sa M. celle-là luy seruoit de feuille,  
de sçauoir bien faire choix & eslection  
des personnes dignes de la faueur & de  
l'autorité, dont il luy plaisoit les hono-  
rer. Et que l'Eslection qu'il auoit faite de  
Monsieur d'Aligre pour estre Garde de  
les Sceaux, en estoit vne preuve suffisan-  
te; La charge estant digne d'un tel per-

Monsieur  
d'Aligre  
garde des  
Seaux de  
France.

1624\_044.jpg



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**